



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LES DÉCÈS ET LES BLESSURES DE LA ROUTE BRISENT DES VIES - Journée spéciale qui souligne l'importance de la sécurité routière

Ottawa, le 22 novembre 2011 – Le mercredi 23 novembre 2011 marque la 4^e Journée annuelle nationale du souvenir des victimes de la route au Canada. Cette journée vise à rappeler à la mémoire des Canadiens les milliers de personnes qui ont perdu la vie à la suite de collisions routières ou qui en ont été gravement affectées, ainsi que l'importance de conduire de manière sécuritaire dans nos rues, sur nos routes et sur nos autoroutes.

En moyenne, six personnes perdent la vie sur les routes canadiennes chaque jour, ce qui représente une personne tous les 4 heures, chaque jour de l'année. Les collisions de la route sont constituées une cause majeure des décès, surtout chez les personnes âgées de 5 à 34 ans.

Selon Ward Keith, président du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM), chaque personne doit contribuer à l'amélioration de la sécurité routière sur nos routes. Il ajoute que les collisions de la route peuvent être évitées et que chacun d'entre nous doit faire en sorte que nos routes soient plus sécuritaires en réfléchissant davantage à la sécurité routière.

Le Canada compte plus de 1,4 million de kilomètres de routes et un nombre plus grand que jamais de conducteurs qui utilisent ces routes. Malgré cela, le nombre de collisions et de décès de la route diminue. En 2001, on dénombrait 13,2 décès par 100 000 conducteurs et, en 2009, ce nombre était de 9,5 décès.

La sécurité routière est d'une grande importance, et le 23 novembre, nous vous invitons à rendre hommage aux victimes de la route en vous rendant sur le site www.rememberroadcrashvictims.ca et en rendant hommage à une personne que vous avez perdue ou dont la vie a changé à la suite d'une collision de la route. Vous pouvez partager votre hommage avec votre famille, vos amis et vos collègues et exprimer votre soutien sur Facebook à l'égard de l'amélioration de la sécurité routière.

La Journée nationale du souvenir est organisée par le Comité canadien pour la sécurité routière mondiale, qui est composé de professionnels en prévention des blessures et en sécurité routière, notamment de représentants du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM).